

H

1616

3727

160-

DISCOVRS

FAICT AV ROY

PAR LE VRAY

MATTHAVLT,

*N'aguieres retourné du Purgatoire
& de Paradis.*

Presenté au Roy le vingt-sixiesme
de Decembre, 1615.

Nil timerè credideris.

2

1616.

117

THE GOVERNMENT

OF THE DISTRICT OF COLUMBIA

OFFICE OF THE SECRETARY

WASHINGTON, D. C.

1862

REPORT OF THE SECRETARY

OF THE DISTRICT OF COLUMBIA

FOR THE YEAR 1862

1863

Multorum cum senex & dicta recens:
Fac tibi succurrant iuuenis qua feceris ipse.

MONSIEUR mon nepueu ; Vraiment le Ciel est deuenu du tout jaloux de l'importunité de tes affaires , lesquelles te doiuent rendre vn grand ombrage, si les nuages ne se dissipent bien tost , mais il ny sera (si i'ay peur) plus temps de courir à l'estable quand les cheuaux seront pris. Souz l'ombre que tu es vn ieune Prince assez traittable & debonnaire , il se coule de grandes inhumanitez souz l'estenduë de ta Couronne, chacun se veut couvrir de ton manteau , quoy qu'il soit bien pesant, ils le sçauent tellement attirer a eux qu'ils esperent en auoir les trois bonnes parties, garde si tu peux le reste pour toy & pour Monsieur ton frere mon petit nepueu. Je croy que Madame ma sœur Marie n'a peu venir a bout de toutes ses pretensions quelque importunité qu'aye fait la Mareschalle d'Ancre par sa magie (avec ses forciers & magiciens) tantost à l'innocation des démons & employ des prieres à la diuinité, pour charmer & dissiper quelque reste de saintes ames qui sont à ta Cour & au dehors , eslançant donc sa magie en l'air par prieres qu'elle faisoit à Dieu: Comme i'estois là i'apperceue qu'il entroit en grand colere, les Saints auoient vne extreme peine à l'appaiser : Il y fut donc resolu que les Chambres s'assembleroient pour sçauoir & cognoistre qui auoit cōmencé ceste diuision , si tost que les Chambres furent assemblees par l'Ange Raphaël , où estoit pour President M. d'Andresi , & pour Conseiller Monsieur de Here, pour Procureur General M. de la Guesle, pour Greffier vn ancien practicien de nostre village, qui estoit homme de bien, i'y assisté, (encor que ie n'en fusse digne,) où l'on me fit voir toutes les resolutions qui y furent prises & communication des conclusions, car i'y

eu ma voix deliberative aussi bien que les autres. Plusieurs furent d'aduis qu'on enuoyast en France Commission adressante à ton premier Parlement, afin qu'ils enuoyassent des plus gens de bien de leur robbe pour informer de tant de differens qui mettent ton Royaume, (duquel tu n'as quasi que le nom) en proye; & que ces Commissaires dressent dessus leurs informations d'amples procez, (non à leur façon accoustumee, tout par faueur ou argent,) & que les plus anciens Presidens fassent visiter les volumes dont est question, *ne varientur*, & alors qu'ils auront leu & veu, ordonnent tout ce qui se trouuera de raison: encores qu'il y aye des Juges à recharger de pardeçà, & y croissent de iour en iour; il y en a de tant de façons qu'il ny a pas de quoy les occuper: tant de ieunes Conseillers, *ad honores*, Aduocats & Procureurs qui demeurent oisifs en leurs Estats, quoy qu'ils les ayent cherement achetez, au preiudice de ce qui auoit esté arresté aux Estats. Vraiment ce seroit charité de les employer si le temps le permettoit, pour les releuer d'oisiuete afin qu'ils gagnissent leur vie, parce que n'ayant que faire leur faudra prendre l'espee, ores qu'ils n'en eussent iamais porté. La Cour faisant droict sur ce declinatoire, cet aduis ne fut receu, d'autant qu'il estoit question d'interpreter la Loy, l'on ordonna que la cause n'iroit pardenant les Asnes de Mirebeau, redoutant le Parlement pretendu de Poictiers, retenant le tout par deuers elle, faisant ce que le Juge *à quo* auoit deu faire d'appointer au principalles parties à escrire, produire, fournir griefs, le Chasteau d'Amboise, Loches, & la Bastille pour prison. Sur la resolution qui auoit esté prise de la Venalite des Offices qui deuoit estre aboly pour le soulagement du peuple, au droict de chicane: Tu n'as delaisié, Monsieur mon nepueu, de le restabli par ton Conseil mieux que iamais sans cognoistre la qualite des

parties qui n'auoient esté spécifiées, ny desnommees dans les procédures, signees à la charge du seel & droict de Clerc & parisi, adiugé en la Cour de Paradis, assure toy qu'il ny a point de retour comme es autres. I'espere vn iour t'en faire vn Epitome si le temps me le permet, ou ie te descriray succinctement quel bien l'on reçoit en Paradis, qui seruira de contentement à ceux qui sont hors d'esperance d'y entrer, i'espere t'en faire l'adresse mon nepueu, & te le presenteray, pour que tu en ayes la lecture, & que tu ayes à le ruminer, possible à l'aduenir m'en scauras tu gré, il faut que tu croyes que tu n'as besoin d'vn garde noble, car tes Finâciers t'ont surpassé de curateur, tes donnaisons & largesses te sont bien eschappées, Madame ma sœur Marie t'a voulu surpasser en liberalitez pour l'aduenir, non seulement donner son affection à ce Marechal d'Ancre, mais l'a rendu dispensateur (avec le Châcelier & Ianin) des thresors amassez par feu Monsieur mon frere Henry le Grâd, ie croy que s'il eust vescu i'eusse esté aussi aduancé que Bullion & Dollé, ie tiendrois le premier rang de President Ianin, tes finances ne seroient hors des mains de Rosny, rang que ie merite bien, mais tu as tant de compagnons sans les maistres, tesmoin ce Docteur Hebraic en son sermon, de Regno Persico, Quelques vns s'opposerent, disant pour leurs raisons que c'estoit que Monsieur le Comte d'Auergne est de trop belle taille pour le tenir si lōg temps enfermé, on allegua la loy Salicque, & l'authentique, *Si qua mulier*, par leur faute de s'estre opposez au dedans du Decret, & n'auoit suyui l'ordonnance, ils furent renuoyez, *Quousque*, Monsieur mon nepueu fais y prendre garde, l'on excuse ta ieunesse en Paradis, l'on y croit que si tu entres en cognoissance de leurs ruses que tu feras par le boucon bien tost clair-vpyant avec les bien heureux, moyennant que ta dextre cesse de tenir la plume,

à leurs maluersations, prends y garde, embrasses y l'espee plustost, & y adjoins celle de nostre nepueu le Prince de Condé, & des vrais François, n'ayes esgard à tous ses Conseillers & Conseilleres qui ont eu l'ame si effrontee de t'importuner les oreilles à armer contre luy & les siens. L'on s'est onne fort en Paradis comme ce premier Parlement à permis roidir cōtre ton Estat ces deux Cardinaux & leurs partisans gardiens de ta Courōne. Monsieur mon nepueu, si tu scauois aussi biē que moy quel il fait en Paradis tu en serois tout estonné, ce qui s'y passe, & qui y arriue à toute minutte & de moment en moment, les beaux mots qui s'y alleguent, la grand quantité de peuple que i'y vis sans ceux de nostre cognoissance, ce que Monsieur mon frere Henry le Grand te mande, & a mon nepueu le Prince de Condé, & quel estoit le deuis de nos parens & amis qui deploroient ta misere, & de Monsieur ton frere mon nepueu, & de tes sœurs si Dieu à leurs supplications ne regarde en pitié ton Royaume. Je ne puis penser qu'il y aye poste ou courrier, en tout ce qui est de l'Vniuers, qui te puisse apporter plus belles nouvelles que moy, ny de semblables, il n'est homme au monde qui puisse faire le voyage de Purgatoire & Paradis entier que le vray Mathault. Quoy que l'on die que Dieu rescrit & fait scauoir au Pape, toutesfois & quantes qu'il luy plaist ce qui se passe au Purgatoire & en Paradis, comme font durant ces discords les amis de chaque party, voyage qui ne se fait sinon quand les ames se communiquent, qui est le iour des Morts iusques aux Trespassez: non obstant que les chemins du Ciel soient bien plus difficiles a tenir, pour auant que ceste commodité ne se trouue pas à toutes les heures par messagers qui y aillent pour reuenir si promptement. Je vis là Monsieur mon frere Henry le Grand qui estoit en extase à force de prier Dieu, il m'auise in-

continent se jetta à mon col ! Hà, dit-il mon frere, qui vous amene ceans, depuis l'heure que mon ame ce partit de là bas i'ay demeuré en la sorte que m'avez trouué: mais ie vous supplie me raconter ce qui se passe entre les (François, Italien, Espagnols) qui ont mis mon corps au tombeau avec le ferrement entr'eux premedité: Sur ces propos vint Mōsieur de Montpensier, Mōsieur le Comte de Soissons ! Ha Cousin, me dit-il, vous estes du nombre des morts, la poison ne s'espargne-elle non plus en France qu'en Italie, ce disant ie me destourne i'aduise mon petit nepueu le Duc d'Orleans qui contemploit la diuinité, ie fus plus qu'esmerueillé des Anges qui l'accompagnoient, car i'estois entré tout en esmoy s'il ne fust suruenu vn grand nombre d'ames ensanglantees, parties empoisonnees, parties qui ont esté assassinees qui estoient prestes de passer les Seraphins qui ne permettēt que ceux qui sont purifiez. Ce qui me fut caute faire impetrer vn *pareatis*, pour y faire vn peu de seiour sur le lieu, ie desirois donc passer outre pour entrer dans la salle des bien-heureux que Merargue suruint errāt pour y entrer, mais il ne peut paroissant tout triste deuant Monsieur mon frere, auquel il fit ces excuses de l'entreprise qu'il auoit faite sur le passage des galeres qu'il deuoit liurer à l'Espagnol pour entrer dans Marseille, en accusant nostre cousin Philippes pere de celuy qui reste parmy les mondains, qui par ses ruses accoustumees auoit redoublé ma pension sans l'entretien de plusieurs vagabonds qui marchent soubs habits d'Hermite pelerins qui regnent plus que iamais sous ta Couronne aussi tost il passa outre. Estant là i'aduisey nostre cousin le Prince de Conty qui begayoit fort contre Monsieur de Biron & Vatan, leur reprochant que par lascheté ils l'auoient deuancé, mais ignominieusement, l'vn pour auoir esté esleué trop en grādeur, l'autre pour vn hom-

me vivant sur le sien comme petit Roy, & qu'ils ne meritoient d'entrer vers eux, puis ny pensant point ie vis les sieurs de Giury, de la Nouë qui regrettoit son bras de fer, Monsieur de Vitry qui me dit ! Hâ Monsieur estes vous de leans, ie vous proteste, dit Vitry, de toutes choses ie n'ay regret, sinon qu'on ne m'a permis paracheuer mon Ambassade de Londres à Paris, de la peur que le chapeau rouge auoit que ie cogneus ses desseins qui mal-aisement luy eussent permis longue vie, car de grâdes choses eussent esté descouvertes de ces Messieurs Gaulois, ou François que l'on nôme, que pleust à Dieu que mon fils fust icy. Sur ces deuis, de grands bruits suruindrent, tant de prieres forcees pour enchantemës, & sortileges, qui passerent comme le vent par dessus les maisons, en apres y suruiat forces lamentations & plaintes populaires, remplies de pleurs, ressemblât fortix de femmes veufes & orphelins, ceux-cy entrees furent placees en suspëtion, attendant la premiere seance, cependant qu'on l'obtiendroit de Dieu par Moysse au prochain iour, comme de celuy qui auoit en son regne le plus conferé avec Dieu. (Voyez ce qui est dit en la Genese) & pour le seconder ce grand Prophete royal David qui estoit equitable, & personnage digne de decider des differens de la guerre, Voyez ce qui en est dit aux premier, deuxiesme, & troisieme des Roys: incontinent apres suruint des escadrons à demy armcz, qui voulurent entrer, auxquels s'opposèrent quatre gros lourdauts de village qui n'aguières y estoiet arriuez par la pointe del'espee de quelques vns de ses gës d'armes, ainsi qu'eux y pouuoient auoir esté enuoyez, *Prima grazis*, pour les nouueaux arriuez passerent reserué quelques gens tirez de l'innocëce, puis s'apparut force gens que nous contemplasmes fort, y recognoissant quelque Noblesse françoise, ou y paroissoit Poitricourt qui cer-

choie

choit la demeure des Empereurs Othomans, pour voir son frere qui n'estoit en ce lieu là) parce qu'il desiroit sçavoir ce qui s'estoit passé entre luy & Achmet viuant Empereur, le Seraphin le r'enuoya avec bonne partie de sa troupe vers lesdits Empereurs, luy disant, espere du bien & deliurance que ton frere a faite de quelques Chrestiens, au premier siege qui sera tenu seans tu ne seras oublié pour luy en tes prieres.

Lors Monsieur mon frere reprenant ses esprits tout rauy de voir si belle compagnie, me r'approcha, disant, escoutez mon frere vous n'avez respõdu à ma demande, touchant ces *François-Italiens-Espagnols*. Je luy dis Monsieur mon frere, sur la part que ie preteds, non pas pour ce voyage, mais à l'aduenir ceans, que tout est bien renuersé là bas, non pas les galleries du Louure, Fontainebleau, ny S. Germain en Laye, ne le Chasteau de Monceaux, ny tant de beaux edifices bastis de vostre viuant, où vous preniez tant de recreations mondaines: mais les dignitez; les Gouverneurs des Prouinces, les Officiers, les Conseillers d'Estat, les Presidens du premier Parlement, Bref tout le peuple Ecclesiastique & laicque avec ceux de la Religion qui esperent avec M. le Prince de Condé nostre nepueu tenir bon les armes à la main pour vâger vostre mort, disent-ils, & se sont ioint ensemble la plus grand partie des Princes & Officiers de la Couronne, lesquels on croyoit vouloir s'opposer au mariage, ce qu'ils n'ont fait. Lors me demanda, mon neueu le Prince de Condé n'est donc plus fuitif en Espagne, l'amitié & les grandes receptions qu'ils luy ont faictes sont-elles ja mises en oubly, estoit-il à mes funeraillles, mes pompes funebres furent-elles semees de pleurs, le Cypres y estoit-il respandu ou dressé en portiques, au lieu de ses arcs triomphans semez de mille sortes de fleurs & de peintures, de ces belles statües si bien

representees, la Regente fut-elle bien tost establie, le sacre fut-il bien tost fait? y auoit-il belle compagnie, tous les Princes, les Pairs Ecclesiastiques & autres y assisterent-ils, tous les Cardinaux, grand nombre d'Archeuesques, beaucoup d'Euesques avec leurs Aumosniers, de Rosny est-il toujours en ses charges? les finances sont-elles beaucoup augmentees, l'arsenal est-il bien rempli de munitions? la Noblesse piaffe-telle? fait-il bon à la Cour? la Iustice se maintient-elle? la ville, cité, vniuersité de Paris florist-elle? la Cour de Parlement, & le Conseil d'Etat s'accordent-ils? les Docteurs de la Sorbonne & les Iesuites se communiquent-ils leurs affaires les vns les autres? le grand College neuf est-il fait? les galleries sont-elles jointes aux Tuilleries, Bref dites-moy tout ce qui s'y est passé depuis mon assassinat iusques au iour qu'en estes party, la compagnie en sera fort ioyeuse, mais parlez bas, & sans diffame, car en ce lieu rien ny peut estre polu, ainsi que rien ny demeure qui ne soit purifié. Monsieur mon frere, ie ne vous puis dire la verité sans offencer ce lieu, faiçtes avec ceste Ange qu'elle impette pour vn peu de temps que i'y sois souffert, puis ie vous diray, (si ne vous ennuye) chose quasi incroyable, car l'esperance que i'ay de n'estre dementy en si noble compagnie, me fait asseurer qu'il s'en feroit volumes plus que n'a iamais fait ce grand Iurisculte *Cuiacii*, ny encore moins *Caroli Molinai*. Je vous diray M. mon frere, ie coupperay court & succinctement, Considerez que vostre mort fut subite & sans proferer, ny pouuoir penser a vous, d'autant qu'il auoit donné du cousteau par l'oreille du cœur dans la veine interieure, voire couppé presque par la moytié, vous estant porté au Louure, l'on vous y attédoit avec vn dueil qui vous estoit appresté, aussi bien que la resiouissance, qu'esperiez receuoir à cette superbe Entree; Ceste Cour de Par-

lement desolée à merueilles, fit paroistre avec son Achilles son dueil sans feintise avec grande partie de la Noblesse accompagnée d'acclamation, non de ioye, mais de pleurs & de cris iettez par ceste innombrable commune, esperdu en tout & par tout, sans la resolution des grands qui les contraignoient par prieres avec ce grand Parlement à recognoistre que leur Roy viuoit & n'estoit mort, comme ainsi estoit-il créé, & la Regente receuë, aussi tost l'on consume les ceremonies de vos funerailles sans y semer le Cypres, l'on conduit vostre corps hors la ville, où ceste suprême Cour de Parlemēt ne s'oublia de son deuoit, sinon l'Euette, où en sa place ce presenta Monsieur de Vitry qui y fit tel deuoit enuers les Barons de S. Denys qu'il en doit estre fait à son honneur vne memoire à la posterité, Vostre corps & effigie estant à S. Denys, les ceremonies furent despeschées, de vous, & de tres-heureuse memoire nostre frere Henry de Valois III. Roy de France & de Pologne, qui gisoit dans la ville de Compiègne, si tost le seruice acheué, tout deux mis dans les voutes accoustumées des Roys. La ioye se r'empara du Louure, l'on prepare le voyage de Rheims pour sacrer Monsieur mon nepueu, & par mesme moyen le nuptial de Madame de Montpensier, avec Monsieur de Guise, sollicité par la Regente & le Chancelier: avec le Cardinal de Ioyeuse, lequel fit l'office du sacre à Rheims, de là retournent à Paris où les balets ne furent oubliez. Sur ces entre-faites arriva Monsieur nostre nepueu le Prince de Condé fort desolé de vostre mort, abiurant en luy-mesme, que lors qu'il en auroit la cognoissance qu'il la vangeroit, mettant en oubli la poursuite de par vous à Bruxelles par Ballagny, & non pas les bonnes receptions que luy auoit fait l'Archiduc, ny l'Espagnol, par ainsi il n'assista a aucunes ceremonies. Cependant quelques Conseillers & Secretai-

res d'Etat avec le Chancelier ne s'abusent a perdre le temps vers l'Espagne pour traffiquer ceste Alliance.

Or pour mieux iouir des tresors font tant par leurs menées que M. de Rosny demande à sortir & rendre compte pour éviter leur mauuaise intention qu'ils practiquoient contre luy, ce à quoy il fut receu tres-volontiers, & le President Iannin s'en saisit avec trois autres, à la suasion de la Regente, alors elle fit distribuer de l'argent aux Iesuites, & grand nombre de deniers à vn sien affectionné Italien nommé Conchin, qu'elle l'a rendu en richesse & valeur de plus de dix-sept cens mil escus, sans les deniers qu'il fait leuër souz certaines commissions qu'elle luy a fait deliurer, & depuis la majorité du Roy fait confirmer par le Conseil d'Etat & Privé, pour auoit plus de force à ses pretentions & machines. Ce seroit vn trop long discours qui vous importuneroit tous, de vous dire en quelle façon la Regente a du tout dissipé ce grand thresor qu'auiez vous & de Rosny accumulé dans ceste Bastille Parisienne, & aussi la dissipation des monitions & armes de ce grand Arsenal; & la despence qu'elle fit faire pour l'Alliance. M. Dumaine y fut enuoyé, Le Prince de Pastrane arriué à Paris, le Carrosse excessif en despence à la ruyne des Princes & Seigneurs, les Contracts descouverts, les vns secrets, les autres communs & faux; le Duc du Mayne reconnut la fraude à tard, ce qui l'a induit à ce ioinde avec Monsieur le Prince de Condé nostre nepueu, lequel s'estant imbu de vostre mort s'est voulu exposer & ses biés avec ses amis à la vanger & contregarder l'Etat & Couronne, redoutant l'ambition que l'Espagnol a de nature & volonté de s'en rendre vn iour possesseur, comme ses deuançiers ont fait de Naples, Portugal, & la Navarre, & beaucoup d'autres pais par eux vsurpez, pour la Noblesse qui suit la Cour, vne partie piasse aux despens des

marchans, d'autres leurs terres y sont du tout hypothe-
 quees, & sont contraincts estre pensionnaires de Con-
 chin, ou des partisans Espagnols. Je n'ose quasi descou-
 urir l'iniustice au lieu de Iustice, tout y est changé, tout y
 va par pensions, par dons, presens & achapts double-
 mens de leurs Estats ou Offices, ce qui cause que tout
 est corrompu, & au fonds entr'eux n'ya que diuision, &
 discord. Ce qui cause à ce Parangon de l'Europe, ceste
 fameuse Vniuersité estre du tout deserte. Quant à la
 Cour de Parlement elle est basoüee, du Conseil d'Estat,
 le Chancelier a vsuré sur eux de faire casser les Arrests
 par eux donné quand il veut. Bref, il tranche du Roy, il
 oste les biens, les Estats, les Offices à ceux que bon luy
 semble, il redouble avec les Financiers & Tresoriers l'a-
 chapt des Estats & Offices, il a r'augmenté de plus de
 moitié avec les partisans les Tailles, les subsides ou im-
 posts sur telles Prouinces, Elections ou Bailliages qu'il
 luy plaist, le tout à la ruine de ceste Monarchie: Voire s'il
 oloit destruire ceste ancienne Sorbonne ou sont ces
 vrais flambeaux de l'Eglise Chrestienne qui ne peuvent
 souffrir ceux qui crient a gotge desployee qu'il est licite
 & loisible de tuer & deposseder les Roys, les Princes,
 mesmes les Magistrats, ce qui est du tout contre Dieu,
 Effrontez qu'ils sont ils rapportent ce qui fut arresté
 souz les regnes de nos tres chers cousins Philippes le Bel
 & Louys XII, Roys tres-Chrestiens, qui n'ont iamais
 eu tasche d'heresie, & nonobstant furent excommuniez
 par les Papes Boniface VIII. & Iules II. & leurs Royau-
 mes mis en interdits, donnez par l'vn à Albert Empe-
 reur, & l'autre au premier occupant. Interdit soustenu
 de bouche & descrit, mis à la veüe d'vn chacun par ceux
 qui se disent compagnons & associez du Redempteur,
 dont ils prennent pour frontispice en leur secte le nom
 de Iesus, laquelle Societé son but n'est que de destruire

ce qui a de tout temps esté maintenu par les Roys de France assistez de ce sacré College de Sorbone qui maintiennent ce que ceste assemblée de l'Eglise Gallicane auoit arresté en icelle. *Qu'il n'est licite au Pape poursuiure par armes les Princes temporels es terres n'estans du Domaine de l'Eglise, &c. Qu'il est licite à tel Prince, non seulement contre-quarrer par armes ceste iniure : mais se saisir des terres de l'Eglise, &c. Que pour telle iniure & manifeste aggresion, tel Prince se pouuoit soustraire de l'obeyssance du Pape, &c. Que si le Pape prononçoit quel que censure contre tel Prince l'ordre du droit non obserué, telle sentence estoit nulle, & ne pouuoit lier, &c.* Ce n'est pas la le moyen à les Docteurs de communiquer leurs affaires ensemble ; car mesme ceste Société de son autorité escrit & crie contre ce grand Parlement, à cause qu'ils sont soustenus par Sillery & quelque grand. Pour ce qui dépend des bastimens, Madame ma sœur Marie n'a pas oublié à faire paracheuer les galleries, & faire bastir vn superbe & puissant bastiment, afin qu'on ait memoire d'elle à l'aduenir, du College Royal neuf, il n'a quasi que le nom d'autant qu'on ny aduance rien. Croyez sur le serment que ie vous ay fait Monsieur mon frere, qui ce commet souz la Couronne de France mille impietez mille faulsetez, Bref, toutes choses indignes d'estre proferez en ce lieu, qui ne peuent tendre qu'à la ruine totale de ceste Monarchie. Monsieur mon frere, puis que la Diuinité vous permet ce coup icy de retourner là bas ie vous prie de raconter ce qu'auetz veu & ouy de par-deçà à la Cour, principalement à Monsieur vostre neveu Loys de Bourbon, & sur tout luy direz de par moy, qu'il se garde de l'ambition Espagnolle, puis qu'il y est allié, & tous ces pensionnaires qui sont proches de luy ; tant Secretaires d'Estat que Chancelier & autres qui se font grands personages depuis qu'ils eurent pratiqué ma mort par Rauillac, & qu'il aye à remettre vn gar-

dien des Finances semblable à celuy que i'y auois laissé,
 ou autrement il sera le plus pauvre Prince qui habite les
 terrestres lieux & du tout miserable, qu'il croye que si
 ces ambitieux de mon Estat n'eussent abbregé ma vie si
 promptement, ie les eusse chastié & n'eussent desrobbé
 mes finauces à l'aduenir, mais entr'eux me preuindrent
 fort bien, vous luy direz qu'il face establir vne chambre
 de Iustice, & qu'il ne se laisse emporter comme moy à
 vn million de liures qu'ils deuoient mettre aux coffres
 de l'Espargne, ce qu'ils n'ont fait, si ce n'est par faulces
 quittances, pareilles qu'auoit fait du Tremblay en mon
 viuant, ainsi en font-ils chacun en son endroit, vous luy
 direz qu'il aye à se ranger avec son cousin le Prince de
 Condé, & qu'il rejette au loin tout autre conseil que le
 sien, & qu'il n'aye que celuy de tous les Princes & Offi-
 ciers de la Couronne qui accompagnent nostre nepueu,
 & qu'il se souuienne que sans le Prince de Condé & ce
 grand Parlement il s'establiroit vne loy, contre luy &
 ceux qui succederoient apres luy, qu'il ne faille à les fai-
 re executer, ores qu'ils fussent Cardinaux, Prelats Eccle-
 siastiques ou laïcques de quelque conditiō qu'ils soient
 qu'il ne face faute de faire remettre en estat la Citadelle
 de Bourg, & y remettre le mesme Gouverneur qui y
 estoit, aussi qu'il face rebastir la Citadelle de Meziere, &
 en laisser le gouvernement à Monsieur de Neuers, re-
 mettre dans la Citadelle de Mets le sieur de Montigny,
 comme vn des plus fidelles que i'aye eulà bas, qu'il ne
 faille sur peine d'encourir la malediction Diuine, de
 rendre possesseur & iouissant nostre Cousin Monsieur
 de Longueuille, de la Picardie, ville & Citadelle d'A-
 miens, & qu'il face mourir ceux qui l'occupent sans nul
 esgard que ce soit, qu'il aye à faire sans rougir casser tous
 Edicts, Ordonnances, Arrests & autres instruments, ou
 commissions par luy & la Regente accordez & signez,

depuis mon assassinat iusques à mil six cens seize, si ce n'est ceux (qui furent iugez sans faueur ou argent) par les plus gens de bien qui seront deputez des huit Parlements, & qu'il en baille la charge à son cousin le Prince de Condé nostre nepueu, comme à celuy qui en est le plus digne & capable, Aussi qu'il remette en toutes & chacunes ses dignitez, charges & gouuernemens nostre tres-cher amé cousin le sieur de la Force, comme le plus fidelle & affectionné que i'aye iamais eu là bas dans le pais de Bearn, pays qui est de ttop grande importance à la France, si l'ennemy de son Estat s'en estoit emparé, la France auroit bien à souffrir. Mon fiere vous n'oubliez ce que ie vous charge luy dire, & que ie luy cōmande comme après la Diuinité, mettre & faire mettre en execution, & y obeït comme vn fils naturel doit obeïr à vn pere, Sinon il verra renuerser son Royaume, par le feu, le fer & le sang, qui le rendront du tout & les siens exterminiez. Ce pendant, mon frere, vous retournerez pour la derniere fois en les saincts lieux, ou nous demeurerons en contemplation vers la Diuinité, iusques au iour du Iugement.

Mon cousin me dit le Comte de Soissons, Madame la Comtesse avec Monsieur mon fils, suiuent-ils la Cour par tout où elle va, qui a eu mon gouuernement de Normandie, le Duc de Longueuille iouïst il de son bien & gouuernement, que fait Monsieur de Vandome, & son frere le Cheualier, leur credit continuë-il? Monsieur de Neuers, monsieur du maine sont-ils tousiours en amitié, Messieurs de Guise sont-ils en aussi grand credit qu'estoit leurs peres, les Princes & grands Seigneurs, ont-ils fait paroistre auoir eu grande pette de moy, en ont-ils fait quelque dueil, la Cour de Parlement en a-elle esté triste. Cousin, ie vous prie nous dire ce que vous en scauez, Monsieur mon cousin luy dis-je, vous entendrez

que en

la Cour du Roy, il n'y a point d'vnion, fort peu de Princes & de Seigneurs & Dames encores moins, vous ne croiriez iamais quelles sortes de gens iuiuent la Cour, l'honneur, la vertu, la verité; la reputation y est du tout inuisible, ce qu'ayant fort bien recognu les grands Princes Seigneurs & Dames ce sont retirez vne partie dans leurs maisons, les autres se sollicitent, comme ie vous ay dit à vanger la mort de M. mon frere, & des vèdiqueurs de l'Estat, qui ont causé que la Normandie ne scauoit apres vostre, pratiquee, mort, qui en estoit le gouuerneur, sinon la Regente, qui apres la mort de Feruaques y a mis Montbason, qui n'y est gueres aymé. Pour le gouuernement du Duc de Longneuille, la Regente luy a interdit, pour le donner à son affectionné Cōchin, qui espere s'en rendre souuerain, ou bien son fils, de Monsieur de Vendosme, il n'est pas beaucoup en grace à la Cour, pour le Cheualier de Vendosme craignant qu'il ne secondast son frere l'ont enuoyé à Malthe, afin qu'il ne conneust les affaires pratiquees, le tout à la volonté de Paul V. Quant à M. de Neuers & M. le Duc de Mayenne, leur amitié est plus grāde qu'elle n'a iamais esté quoy que l'vn soit joit avec le Prince de Condé, l'autre se contregarde en attendant comme se pourra augmenter ou diminuer les grands differends. Pour le faict de Messieurs de Guise, ils r'entrent au mesme credit de leurs anciens, l'vn est Lieutenant general des armées, prest d'estre Cardinal, pour l'autre grād au possible souz les freres. Quant au dueil qui vous a esté fait, cy ce n'est Madame ma cousine la Comtesse de Soissons, Mōsieur le Prince de Condé, & quelqu'autres qu'il ne me souuient, à la Cour fort peu, au Parlement nul que vos affectionnez, Bref la tristesse en fut aussi tost passée comme la mort suruenē, si ce n'est enuers vos plus particuliers amis. Si tost ie r'apperceuz M. mon cousin la Prin-

ce de Conty qui cherchoit M. mon Cousin le Comte de Soissons, à tant qu'il me vint prendre par l'espaule, Ha, ha, cousin, raracontez moy hautement à l'oreille, ce qui se fait là bas depuis que i'en suis dehors, && quelle ceremonie à fait Madame la Princesse dede Cōty sur mon trtrespas, && comme eelle gouerne l'Al'Abbaye de Germain des Prez, && si l'on me regrette fort: Monsieur mon cousin, luy dis-je, ie m'assure, que la trop grande quantité de prieres qu'on à fait, pour vous, ne seront cause qu'entriez en Paradis, mais bien l'innocence qui vous a accompagnée depuis vostre naissance iusques à vostre deceds, pour les ceremonies, elles ont faites, & fait faire par Madame ma cousine, à la maniere accoustumee, (& requise a vn tel Prince) par Meilleurs les moynes de l'Abbaye de S. Germain des Prez, lesquels n'y auroient perdu au change, de vous dire ce qui se passe là bas vous en seriez trop ennuyé, d'autre part la patience ne le vous permettroit pas, laissons tous ces discours & enquestes, car quiconque veut parler des vivans, (s'entends des Grands) l'on n'en doit parler qu'avec toute modestie, & sans vouloir periphraser ou Sentencier (comme fit vn Clerc Poëtisant de nostre village à qui on fit passer son âme par escalade pour estre plus tost de pardeçà) disant.

Qui dit bien des Grands, il ment,

Qui en dit mal, il s'en repent.

Pource est il en S. Matthieu : Tu ne tenteras point ton Seigneur DIEU. Certes ie ne suis nullement Courrisan, ny ne le desire estre, ie ne pratique rien depuis la mort de M. mon frere, ie me tenois volontiers pres de la Cour, m'exerçant fort à iouer aux dez chez Raby, proche S. Honoré, ou bien ie m'en allois pourmener à mon village (quant l'argent me manquoit:) Car de servir M. mon neveu, il ny faut que la volonté Conchi-

nienne, & Syllerienne, par consequēt il n'a d'Officiers que trop, c'est ce qui me fait croire qu'en mon village ie demeureray dans nos grottes, qui ne sont celles de S. Germain en l'haye, c'est pourquoy ne trouuez mauuais si ie vous romps compagnie. Ayant paracheué mon dire avec eux i'entray dans la grand salle des Bien-heureux, ou le nombre est si petit qu'il est du tout esmerueillé, d'autant que la multitude qui y est ne m'empescha l'entree, c'est sans doute que les coueurs de benefices y auroient bon temps, d'autant qu'il y a forces places vacantes, mais quoy, qu'ils courent la poste tāt qu'ils voudront, au diable qui y pourra arriuer. Ie ny sceus iamais voir peres ny meres, ne parens, ny amis, que nous eussions, fort peu de Chanoines, de Curez, pas vn, point de Iuges, ny d'Aduocats, quand aux leuers de Tailles, Gabelleurs, Sergens, & Maquereaux: Ie ne scay ou dix mille pipes chartees de diables a quelle enseigne ceux qui sont morts depuis la creation du monde iusques à ce jourd'huy ils sont tous allez loger. Du costé droit, en vn petit coin paroissoit quelque nombre reformé de Papes, passez par la furie humaine, fort peu de Chartreux, Bōs-hommes, quelques Capuchins, pas cap de Iesuites ny entrēt, fort peu de filles deuotes, qui sont my-parties de gens de traual qui gaignoient leur vie à la sueur de leur front & visage, (comme il est dit dans la Genese) beuuant & mangeant vn peu plus salé sans luxe, ny autre artifice que celuy que la bonne femme la nature leur auoit enseigné, hors de maltoutrie, & qui estoient esloignez des affaires d'Estat, & des charges du Royaume. Il se trouua là de hazard deux gros paisans, l'vn Picard, l'autre Gascon, des plus gens de bien de ses deux Prouinces, lesquels se jetterent à mon collet, eschauffez par serment, de soustenir que i'estois c'est Italien Conchin, & que i'auois la barbe faite comme luy,

referué quelque blancheur, disoient-ils, que i'auois mis
 dessus pour la desguiser à fin d'entrer plus librement, &
 qu'ils me recognoissoient fort bien, pour m'auoir veu
 dans Amyens, où ils auoient esté tuez par cas fortuit sor-
 rans de la ville, où ils furent mespris, esperāt tuer Mon-
 sieur de Longueuille, & vn sien affectiōné Gentil-hom-
 me, qui s'estoient sauuez dans le Portail de l'Ostoy, qui
 regarde du costé de Corbie, leur cimetiēre y fut donc
 preparé, le Gascon en estoit tout en colere, parce qu'il
 esperoit retourner en son pays, pour dire adieu à Mon-
 sieur de Roquelaure, qui auoit esté autresfois son bon
 maistre. Ils s'escrierent, Ho le coyon! ho le pendart! me
 dirent-ils, qui te fait si hardy d'entrer ceans, viens-tu
 icy pour mettre tout en desordre comme tu as fait là
 bas ceste Monarchie Françoisē, avec tes partisans, de-
 rechef se iettent sur ma preud'homme!, avec ceste be-
 niste troupe qui se dispoit d'en faire de mesme. Tout
 beau, tout beau, Messieurs les Bien-heureux, chacun
 n'est pas si à son aise comme vous, n'entrez pas en cole-
 re, & n'offencez personne, vous vous mesprenez lour-
 dement, considerez ma qualité, ie ne fus iamais Italien,
 encore que ie sois vn peu poltron, (cōme disoit ce bon
 compagnon de Thony, qu'il faut aller en Italie pour ap-
 prendre a poltronniser,) pour moy Messieurs ie ny fus
 iamais dementy. Quoy? suis-ie en lieu de seureté, ou
 non, où estes-vous M. de Bertigny, qui estiez le Iuge &
 Preuost de Sainctonge, que n'estes vous icy a mon be-
 soin, à cause de la Parenté, du costé des femmes, vous
 me feriez tour d'amy, d'où vient cela que l'on offence
 ainsi ceux qui viennent chez Dieu, que pourront donc
 faire ceux qui sont en enfer à ceux qui y descendent? Ie
 vous assure que ie m'en plaindray.

De tres-heureuse fortune, pour moy, sortit d'vn petit
 coin vn bon pere Capuchin, qui me reconnut, dequoy

ie fus tres-joyeux , à fin d'estre receu en confession deuant que d'estre du nombre des morts, O Dieu, ô Dieu, mon amy, qui vous amene ceās, ne me cognoissez vous pas? ne m'avez vous pas veu aux Capuchins a Paris, ce disant, fit la benediction, chacun se retire, sinon ces deux pieds-gris qui ne vouloient quitter prise, quelque priere que ie leur peusse faire: Ce bon Pere fit le nola, & me tira de la presse, (aussi tost ils virent bien qu'ils auoient failly :) Excusez, ce me dit-il, ne sçavez vous pas bien qu'une populace, composee de pauures idiots, & ignorans comme ceux-cy qui habitent en ce saint lieu , ne font que gens rustiques, pauures d'esprit, choisis dans la bouë, partie dans les villages, & dans les monasteres, quand vous feriez des informations, il n'ont rien, vous perdrez tout ce que vous y mettriez, resoudez vous, & prenez patience: Ces douces paroles m'appaiserent, & lors ie luy fis serment qu'il n'en seroit iamais parlé! Il me demanda, si ie desirois voir tout ce qui estoit en ce lieu pendant que i'y estois, ce qui estoit mon plus grand desir, il me monstra donc la place qui r'est preparee M. mon nepueu, car ie m'asseure que tu iras en Paradis en bien faisant, c'est à dire que tu ne prestes l'oreille à de tres-pernicieuses gens qui sont proches de ta personne, qui te font accepter toute chose qui ne tend à l'aduenir qu'a ta ruyne, non seulement vers les humains, mais contre la diuinité mesme, du reste il estoit fort ioyeux de l'Alliance que tu as prinse en Espagne, mais garde qu'il n'aduienne de toy comme il à fait de tes predecesseurs, car sous tiltre & sentence du Pape, l'Espagnol se voudroit parer de description, non obstant qu'elle ne court point contre les Roys de France, attendu qu'ils sont tousiours mineurs, ce qui les releue de leur cōvention, & par ce se peuuent ils departir de leur promesse quand bon leur semble, quoy que Ferdinand, & Char-

les Quint se soient seruis de la sentence de Iule, laquelle ne leur seruit gueres, ne pouuant mordre en la loy. Il ne se soucie non plus d'aymer le droit, qu'ont fait ces grands Peres, car ils sont trop tous remplis d'ambition, ce qui est incompatible avec les François, d'autant que si par le contract de mariage, l'on n'a accordé luy rendre la Navarre, & la Comté d'Artois malicieusement de son vivant les pourra-il r'auoir.

Clouis premier Roy Chrestien, & S. Loys ton parent & le mien (furent par nous rencontrés) qui furent d'aduiste mander sur les propos que nous tenions de ceste alliance, que si elle ne r'estoit aduantageuse, que tu te liasses avec les Princes de ton sang, & les grâds Seigneurs de ta Contr, avec les plus afidez Officiers de ta Couronne, pour empescher que nulle diuision ne r'accable pendant ta ieunesse, soubs l'oppression qui se peut faire à ton peuple, qui est le rendre inhabile à te pouuoir secourir quand la necessité le requerroit, à fin que tu ne sois forcé mendier secours & ayde à celuy qui te voudroit ja auoir deuoré, (quoy que sous Alliances.) Voila Monsieur mon nepueu ce que ces saincts personnages m'ont enchargé te faire scauoir. Ce pendant ie me trouuay avec vn troupe de ces bons François, desquels ie te représenteray l'honneur & la grande chere (sans boire ny manger) que ie receu d'eux: c'estoit à qui me gouverneroit, si tost l'vn quitté l'autre m'accueilloit, Mathault cecy, Mathault celà, comment te portes-tu? Ils commencerent à me faire voir toutes les particularitez qui sont en Paradis, (sans vouloir prendre de moy vn obole) ie vous iure que i'y vis merueilles, c'est tout autre chose que les Paradis du Ieudy Absolu; ny que tous les thresors qui sont à S. Serny à Tholouze, ne ceux de S. Denis, ny toutes les richesses du pont au Change mi ses à la veuë du peuple le iour de la feste Dieu, ny les galleries

du Palais, où sont estallées de si belles denrées, enrichies des mignardes paroles des Mercieres, tout ce qui se peut petit remarquer de plus rare à la foire S. Germain des Prez, tout cela n'en approche, ny de pres ny de loin, tes puissantes Tuilleries, la magnificēce de Fontaine-bleau, l'artifice de S. Germain en Laye, ny les superbes edifices des Egyptiens, l'entreprise de l'ancien Roy de Thebes, Bref, tout ce qui est, & sera de somptueux parmy le genre humain, ne peuuent estre que nits à rats, car rien ny peut trouuer cōparaison en la moindre chose que i'aye remarqué en ce lieu-là. Non contens ils me firent voir le passé, le present, & aussi l'aduenir, c'est la verité que tout est la present, ce qui est, & deuāt, & derriere nous, & ce qui le differe, & les cōtentions où nous nous plongeons de iour a autre, en fin tout y est representé comme dans vn miroir, Où ie recogueus les lieux ou habitoient les Papes depuis S. Pierre, (si n'est quelques vns) iusques à huy, en apres suiuoit les Roys de France en l'ordre de leur reception, avec la tienne, quelques differēt qu'on y aye peu chercher.

Biron qui detestoit le coup qu'on luy auoit ioué par derriere, Dom Philippin se falsoit de la cheute qu'il auoit faite deuant le gendre de Monsieur Desdiguieres, Fontenelles regrettoit sa grace, Merargue faisoit reproche à Philippes d'Espagne, le Gouverneur de Pampelune dresseoit ses plaintes de sa peau qu'on luy auoit ostee, le Marechal de Matignon regrettoit la ieunesse de son fils pour le gouvernement de Bourdeaux, le Marechal d'Ornano prioit pour l'abolissement des grands subides suruenus en France depuis trente ans, ayant esté remercié du paué de Paris, M. Mignon estoit toute en colere de ce qu'elle auoit voulu faire Monsieur le Comte de Soissons Roy en France pour aggrandir son fils, Gerzé estoit tout ioyeux du bon seruice qu'il auoit fait

a Henry III. à Tours, Monsieur le Cheuallier d'Aumale estoit tout furieux d'auoir escaladé iusques à la boutique d'un patissier de S. Denys, le Prince de Parme ce plaingnoit des Dames, le Duc de Feriac ce faschoit d'estre sorti hors de Paris, le Gouverneur de Câbray estoit triste a merueilles de la lascheté qu'il auoit vsee au profit de Philippes d'Espagne qui s'en mocquoit, Arnantel qui regrettoit la sortie d'Amyens par un coup de mousquet, Le Duc de Lorraine qui estoit fasché n'auoir veu la Duchesse de Mantouë en sa Duché de son viuant, le Prince Palatin qui auoit regret de ce que sa nauire n'auoit esté entre les mains d'Henry IV. Rodolphe qui deplorait son Empire, de la peur que Matthias le possedast, le fils du Roy Iacques d'Escoffe se plaingnoit de la petite biere, l'Admiral d'Amsterdam se plaingnoit d'un coup que l'Espagnol luy enuoya d'un rocher comme il nauigeoit, Monsieur du Maine craignoit que son fils deuint Espagnol ou Huguenot, Monsieur de Vitry se deplaisoit de son voyage à cause qu'il n'auoit sceu retrauerfer la mer à Dieppe, le Sieur de Ballagny y estoit en courage & hardiesse de Lyon, deplorant la mort de sa mere seconde Semyramis vers le Cambresis, lequel continuë en son mauuais vin, assisté du Cheualier de Guise qui leur racontoit sa prouësse vers le chenu du Luc & son fils le Baron qui auoient seruy tous deux de fourreau à vne espee que son frere luy garde en relique, & aussi la subtilité de tirer vne piece de Canon, à costé d'eux paroissoient les deux complaignans qui presentent leur requeste vers sa Majesté, laquelle remit le tout au iour du Iugement, Monsieur de S. Pol Gouverneur de Rheims, dresseoit sa plainte de ce que Monsieur de Guise luy auoit chatoüillé le ventre iusques aux entrailles de la pointe de son espee. Monsieur mon frere regrettoit qu'il n'auoit veu l'entrée preparée à Paris,

pour auoir esté trop fondé au cœur, Monsieur mon cousin le Comte de Soissons, il se plaignoit de l'odeur qui estoit trop forte, Monsieur mon nepueu le Duc d'Orleans regrettoit la trop bonne mine vn iour. M. le Prince de Cony mon cousin, regrettoit l'Alliance d'Espagne à cause du Carrofel, M. mon nepueu il y auoit tant de Noblesse qui se chastoüilloient avec la pointe de leurs espees, & tous de nostre cognoissance, qui sortoient de ta Cour, reserué quelques vns qui auoient la façon d'estre Normands, ils venoient là en plusieurs sortes, les vns les pieds contremont, les autres trainez par le dernier homme de chambre de Vatan, Vatan qui detestoit contre la Regente & le Chancelier, pour son droit du sel en ses terres : l'aduisay quelques grands Personnages Deputez du Tiers Estat qui formoient leurs complain-tes contre ceux qui les auoient forcé faire leur demeure aux Augustins par vn trop doux breuusage, vn des venerables Deputez du Clergé ce plaignoit de ce qu'on luy auoit fait voir le fond de la riuere de Seine, y paroissoit vn Abbé Italien qui cherchoit l'Abbé du Bois, & Monsieur Fusil Curé de S. Barthelemy de Paris, lequel Italien se plaignoit d'vn sac qui estoit aupres d'vn Moulin à vent pour auoir dit la verité. Le Prince de Pastrane se plaignoit d'auoir fait dencer s'elle qui deuoit espouser le fils de son maistre, le Cardinal de Loyeuse se plaignoit d'estre entré dans Auignon, le Cheualier de Loyeuse se furibondoit contre le fond de la riuere, qui est proche de Villemur, le Roy Henry III. prioit Dieu pour les trois freres à amendement, puis se tournant vers monsieur mon frere Henry le Grand, se plaignoit, luy disât, le sermēt que m'auiez promis au Plessis lez Tours, n'a pas esté mis en execution, si vous l'eussiez fait l'on vous eust plus craint là bas, l'on ne vous y eust si vilaine-

ment chatoüillé à l'heure de vostre plus grande ioye, & Monsieur mon nepueu n'auroit si ieunes tant d'affaires sur les bras, ie vis Monsieur du Bouchage ioyeux à merueilles d'auoir monté les Alpes, par ce dit-il qu'il estoit proche de sa Saincteté, & de Paradis, y estoit aussi le dernier Pape qui se plaignoit de Paul V. qui se hasta de tenir le Siege, de peur de n'y estre auant son decés, aussi paroilloit le Marquis de Renel qui se plaignoit des Reistres avec ses gens d'armes sans le recognoistre: Il se presentoit le fils de du Pleffis Mornay se soustiait des pleurs que son pere iettoit sur la Hollande, qui l'auoit enuoyé à coup de mousquets luy & les siens, le Sieur de Prouuille se plaignoit d'un Italien qui le fendoit dás le corps trop rudement à Amyens, Monsieur de Chastillon se plaignoit d'un flux de ventre qui le saisit à Chartres, le Connestable disputoit contre un Bourgeois de Montpellier qu'il auoit fait passer par escallade hors de la ville, il estoit tout fasché que Messieurs de Thoulouse l'auoient fait déloger sans trompette: Il y auoit le Sieur de Mongla qui se plaignoit de son cousin de Virry qui l'auoit trop sondé de son espee faute d'amitié, Monsieur le Vidame de Chartres se faschoit qu'il ne pouuoit secourir ceux de son party a leur besoin, Monsieur de Feruacques paroilloit en colere de la destruction de Taillebourg & de l'alliance aux Croix de Hierusalem, Monsieur de Lucem regrettoit l'interination de son fils à Blaye, Monsieur d'Aumalle se coleroit fort allant ça & là cherchant Philippe d'Espagne, donc l'ayant trouvé luy reprocha que son fils viuant là bas estoit encores assisté d'un plus meschât conseil que luy, lesquels auoient tramé si detestable entreprise contre l'Hache couronnée, que d'auoir consenti la subuersion, & aussi de ce qu'on l'auoit mis en si bel ordre à Paris pour auoir tenu

son parti: Il paroïſſoit auſſi quelques Seigneurs fraiche-
 ment ſortis de leurs cuirasses pour ny auoir peu demeu-
 rer, qui estoient le Viscomte de Tauannes, d'vn party
 chef de canallerie, l'autre s'estoit Poitrincourt, qu'on
 enuoyoit avec tous ſes gens pour prendre logis en ces
 ſaincts lieux, d'autant qu'ils ne pouuoient pas loger en-
 ſemble dans Mery, qui n'est qu'vn meſchant pouillier,
 mais à l'inſtant Poitrincourt ce trouuant hors du mon-
 de commença de s'eſcrier a haute voix: Je vous remer-
 cie Monsieur de la Vieuille, & vous autres de Troyes
 de ce que vous eſtes ſi fidelles à voſtre Roy qu'auiez oſé
 traiter de la façon ſes vrais ſeruiteurs lors qu'il en a le
 plus de beſoin, a meſure qu'il hauſſoit il changeoit de
 propos errant de tous coſtez cherchant ſon frere lequel
 auoit eſté enuoyé de par delà par Achmet à la guiſe que
 l'on met les chapons roſtir, lequel diſputoit fort & fer-
 me contre les Orhomans.

Monsieur mon nepueu tu pourras croire qu'il ny a
 ſi bonne ceruelle voire des mieux timbrees qui te puis-
 ſe mieux deſcrire tous ces perſonnages que moy, à cau-
 ſe que tout y eſt confus & n'ayans vne ſeule minute de
 repos, par ainſi il eſt tres difficile de les remarquer tous
 qu'il n'en eſchappe quelques vns à la veüe. I'y voyois
 le rude jeu d'Henry II. avec celuy de Mongommery au
 tournois, auſſi le ſecret retour d'Henry III. de la froide
 Polongne; le traître Iacobin qui joiſoit du couſteau
 pour faire Monsieur mon frere Henry le Grand Roy,
 auſſi ſe preſentoient Guignard qui vouloit ſonder dans
 le corps Monsieur mon frere, Barriere à Melun tenant
 vn couſteau, Iean Chasteſt qui deuoit eſtre receu nou-
 uel Ieſuite en luy arrachant vne dent, vn fol de Senlis
 ſur le Pont neuf, vn Rauaillac Angoulmois qui ſondoit
 avec vn couſteau a deux trenchans ou eſtoit graué vn

cœur & vne Croix, le cœur de monsieur mon frere à la portiere de son carrosse. Il sembloit qu'ils te voulussent rendre Roy (comme si l'on t'en eust peu empescher,) & madame ma sœur Marie Regente pendant ta minorité, ayant esperance de ce voir quelque iour apres ton mariage Royne d'Espagne.

Cét Angoumois estant donc enuoyé par Iean Guillaume de pardela, tu entendras, Monsieur mon nepueu, que c'estoit chose estrange des desgorgemens qu'il faisoit & cris espouventables, ayant tousiours quelques vns à appeller & reprocher, tantoit madame la marquise de Verneuil, mademoiselle du Tillet, d'Espéron, Conchine, Sillery, Villeroy, Montbason, Latardin, & plusieurs autres que ie ne pouuois mettre en ma memoire, pour l'estonnement qu'il faisoit vers ces lieux, disoit-il, Respondez à moy, vous qui m'avez entretenu là bas de tout ce qui m'estoit besoin, iusques à ce que m'avez exposé aux tourmens, & plongé dans la misere eternelle, que ie ne puis, de par vous, exempter sous ceste déplorable entreprise, ou vous m'auiez induit, avec ces bons Peres, desquels ie n'eusse perdu vne predication, vne Messe, mesme de huiet en huiet iours ma cōfession vers ce bon Pere Aubigny, qui m'asseuroit que sans nulle faute executant bien le dessein auquel ils auoient engagé mon ame, qu'aussi tost que j'aurois receu la mort ie serois sanctifié avec les benoists Saints dans le Paradis, & que desia les Anges m'apportoient la couronne qui se presente aux martyrs, me tendant les bras, en chantant (*Gloria in excelsis*) & que par ainsi ie ne deuois auoir autre pensee & desir que d'accomplir les promesses que ie leurs auois faite, & que le tout n'estoit qu'à l'aduantage de l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine, qui est l'Espouse de Iesus-Christ, & à l'ac-

croissement de la Chrestienté, ce qui me charmit de plus en plus, cependant le martyre que mon corps endura là bas n'est rien au pris de celuy qui est preparé à mon ame, en attédant qu'elle r'entre dans ceste charongne remplie des vlcères qui luy ont esté faits au supplice, non selon mes merites, se disant il tournoit comme vn hōme qu'on pilorie, à dit-il, M. le Preuost de Pluuiers ie croy que vous m'accompagnez aux peines eternelles, Qui vous ameine, Helas, dit le Preuost, maudit soit l'heure que ie portay des caneçons, car sans iceux i'esperois que Dieu me pardonneroit, ayant receu la mort honteusement là bas. Quoy qu'il n'en soit allé de la façon, car si le Renard estoit serré de pres il seroit cōtraint, non de bail-ler, mais de confesser le nombre de pistoles qu'auoit cousté ceste liqueur qui m'auoit rédu a mon dernier repos, pour me faire entrer en vn perpetuel tourment. Ha, Rauaillac! Et vous bons peres avec vos associez, qui ne sont pas petit compagnons comme moy, le malheur m'en voulut bien lors que ie vous cognus, & que i'eus la communication de si detestable entreprise, mais la Confession des bons peres auoient tousiours remis en ma pēsee que cela estoit necessaire pour le soustien de la Chrestienté, les Saincts ennuyez de tant de hruicts qu'ils faisoient retentir en telle façon que les bien-heureux, & nous autres bons François, suppliasmes ce bon pere du Bouchage de presenter son oraison à Dieu pour les oster de ces lieux si proches, aussi tost sa priere fut exaucee, qu'vn Ange d'vn turbillon les fit renuerter vers ceste ruine noire, où Caron attendoit pour

les passer, lequel cria apres eux, disant, depuis tant d'annees deuez vous estre suspens en l'air, à importuner ceuz que la Trinité contregarde, Avancez, avancez au gouffre Plutonique, en attendant vos biens-faicteurs qui sont en ce val terrien.

Cet M. mon nepveu, du surplus que i'y ay veu de ta partie te le diray entre toy & moy au retour de ton voyage de Guyenne, car tu n'as pas le loisir; Il faut que tu croyes que tu y es beaucoup mieux pourtraict, qu'on ne te scauroit portraire quant se seroit pour te mettre dans les galleries au rang de tes predecesseurs. Je te diray, sur tout prens garde à la Prescription d'Espagne où l'on t'a garotté a beaux deniers contans, l'on tient que Calvin, a tort, assure que les Saincts & Sainctes sont sourds, parce, dit-il, qu'ils ont les oreilles trop courtes, ce qui cause qu'ils n'entendent les prieres & requestes qui leur sont faites ça bas, Je ne fus ny ne seray iamais huguenot pour quoy que ce soit qui puisse arriuer, d'estre sainct ie ne le suis pas, mais plustost hors d'esperance de l'estre, car i'en ay quitté m'a part il y a long temps, pourtant ie me peux vanter qu'en si peu de tēps que i'ay esté en ce sainct lieu, iouy beaucoup de choses de plusieurs endroits, i'y vis arriuer plus de prieres & Oraisons qu'il n'en fut dit à Rome l'annee du grand Iubilé, lesquelles estoient de tant de façons, & toutes langues, Françoises, Italiennes, Espagnolles, Angloises, & autres, les vnes chaudes, froides, cordiales, en somme tout en reventissoit. Mais entre autres celles qui venoient de quelques gens de bien François de nation, c'estoit les mieux receuës, les Espagnolles pleines

d'arrogance, semble à les ouyr prier qu'ils commandent en demandant tousiours, si leurs prieres eussent esté interinees il y a long temps que nous serions a eux, il y suruint des prieres Angloises qui ordinairement sont hastees de passer vers la diuine Majesté, pour celles d'Allemagne, ils laissent le plus souuent des fumets de vin, car leur coustume est de ne iamais prier qu'apres auoir beu, & disent que c'est vne loy fondamentale du Pays. Je trouué donc le papier Dyal lequel ie fueilleté par plusieurs fois, où ie ne faillis de lire ce qui estoit des esleuz & predestinez, ie ne veux nommer personne: Tel se dit leuer matin, qui ne sçait ce qui luy doit arriuer au soir. I'eus aussi par mesme moyen la cognoissance de la naissance des Roys, des Grands, & des pauures, tant artisans qu'autres, aussi la raison de la diuersité de leurs conditions par tout le monde: Je sceus incontinant predire les choses futures, & aussi a dire les bonnes aduentures, & le iour du grand iugement, avec la venuë de l'Antechrist prochaine, si elle n'est desia.

De ce qui dépend du reste de mes iours, ie ne sceu iamais rien apprendre de ce que Dieu me garde tant en ce monde qu'en l'autre, ne ce que ie pourray deuenir, car l'on tient que le chemin de l'hospital est quelque fois beau, toutesfois il est commun, aucuns Roys ny Princes ne s'en peuuent dire exempts, Denys le Tyran n'eust iamais creu qu'il eust deu estre Magister de vilage pour des grands blancs, celuy qui eust eu la hardiesse de luy dire, il l'eust fait pendre: I'y appris beaucoup d'autres beaux mysteres qui se-

roient à la verité trop longs a te raconter Mon-
 sieur mon nepueu, voire mesme à l'occasion de
 ton humeur qui est vn peu bien brusque, en ce-
 la me ressemble tu mieux; Je t'asseure te les re-
 diger mot a mot par escrit au premier iour que
 le loisir m'aura accompagné, d'autant que ie
 suis tres-expressément occupé en ce qui est des
 affaires d'Estat. Pour te faire donc conclusion,
 de tous ces bons Seigneurs de France, vous croi-
 rez donc qu'ils me laisserent tant que i'estois re-
 creu, a force des promenades, ils m'exercerent
 tellement, si beau & si bien haut & bas, de long
 & de large, de quarré, de trauers, qu'aussi tost vn
 plus que desordonné appetit me vint surpren-
 dre. Et comment, leur disie, ie croy a mon aduis
 qu'on ne boit ny mange ceans? Est-ce là la chere
 que vous faictes a vos bons amis qui prennent
 tant de peine a vous venir visiter de si loing?
 Croyez-vous que toutes ses magnificences qui
 sont à la verité tres-admirables & tres-excellen-
 tes, où est tant de secrets si rares, vn lieu si sainct
 & delicieux, Je vous assure que ie ne m'ennuye-
 rois iamais si il ce pouuoit trouuer dequoy boire
 & manger: Car vostre compagnie m'aggree tant
 que ie ne pourrois mieux estre, ny avec de plus
 honnestes gens que vous, le mal est que ie suis
 vn peu subiect a mon appetit, mon ventre ne
 peut plus durer quand son heure est venuë. Par
 ainsi Messieurs, si desirez iouir de ma presence
 dauantage, esperant receuoir quelque soulage-
 ment que ie vous puisse apporter, faites si bien
 que i'aye dequoy disner.

Lors S. Loys iettant sa veuë sur moy, me dist

vous

pour tous, Matthault, Ce n'est pas icy la coustume d'vser des viandes corporelles, mais des spirituelles, & que leur pain n'est autre chose que meditation, leur breuuage n'est rien que loüanges, oraisons, & resioüissance en Dieu, aussileurs plus delicieux banquet n'est qu'a se mirer du tout dans la face de Dieu, où ils puisent comme dans vne source le Nectar, où sont les mets beaucoup plus exquis que ceux dont nous vsons çà bas. Ie le suppliy donc de me conduire vers sa Majesté, d'autant qu'il y auoit tres-grande faueur, luy qui auoit esté Canonisé au moins en France on le chomme pour Sainct. Cà,çà, dit-il, Matthault ie le feray tres-volontiers, nonobstant que ie n'estois en estat pour l'approcher: Ie luy dis, Monsieur ie n'ay Estat ny Office, ie ne me melle de rien qui soit faire tous les iours, encores moins la nuit, d'autant que mon âge ne me le permet plus: Il me dist, ie ne l'entends pas ainsi, il n'est que meilleur pour vous, voyez il ny a pas vn icy de ceux que vous appelez Officiers, s'entends que nul n'approche de DIEV, ny recen à communiquer qu'il ne soit contrit & repentant des offences qu'ils auroient commis par le passé. Il fit donc approcher ce pere Capuchin qui briefuement ouït ma confession, apres ils me presenterent deuant DIEV, où ie me prosternay pour l'adorer à la mode des Chartreux à l'eslevation du saint Sacrement, comme ils ont de coustume quant on prononce ces mots: *Inclinato capite*, au iour de la Passion.

DIEV jettant sa veuë sur moy, me dist leue toy: Lors il me tira a quartier au long d'vne gal-

lerie, où nous fusmés fort long temps pres l'un
 de l'autre, quasi sans ceremonie, il me dist en peu
 de paroles, Matthault, pour ceste fois tu ne de-
 meureras ceans, tu retourneras la bas vers mon
 jeune fils, q'oy qu'il soit l'ainé de mon espouse
 l'Eglise, qui n'a point son pareil en tout le monde
 c'est ce XIII. Louys que ie rendray son esprit se-
 cond à celuy de Salomon lors qu'il estoit en l'A-
 uunl de son âge, moyennant qu'il prenne bien
 garde à entretenir & faire ce que tu luy diras de
 ma part en luy baisant les mains, que ie le ren-
 dray le plus puissant, plus victorieux, & le plus
 triomphant de tous les Roys qui possèdent là
 bas ma terre, (n'est-ce pas la de grands mots sor-
 tis de la bouche de DIEU, Monsieur mon nep-
 ueu.) Tu luy diras que ie l'ayme de tout mon
 cœur, & que i'ay enuers luy vne particuliere
 bien-veillance, par dessus tous mes Oincts, soit
 tant pour la manutention de son Estat & Cou-
 ronne, que pour sa conseruation: Pour le regard
 des autres Royetelets, lesquels n'ont pas seule-
 ment l'ombre de la souueraineté, ils se seroient
 plustost maintenus par quelques biens-faicts, &
 sous la faueur de ma prouidence vniuerselle, de
 laquelle iouïssent naturellement toutes choses
 créées iusques aux plus petites bestes, que par vn
 soin particulier & attention speciale, que i'eusse
 resigné à l'entretènement de leurs estats, laquel-
 le seule ie voué entierement au Roy ton maistre,
 dis luy qu'il face lire & relire deuant luy en lan-
 gue vulgaire par homme qui n'aye iamais faict
 grand estude, les 4. premiers chapitres de la Ge-
 nese, autant du Deuteronomie, les trois premiers

liures des Roys, & la Sapience de Salomon a vn
 chacun de ses repas vn chapitre, & tienne pres de
 son cheuet le tableau d'Alexandre le Grand ou
 soit depeinct la mort avec ces mots, *Memento mo-
 ri*, & lors ce faisant, ie le r'empliray des dons du
 S. Esprit, & que ie seray en tout & par tout sa sau-
 uegarde. Il te mande, toy qui es son bras seculier,
 & qui as de luy toute puissance, que tu ayes à ne
 croire ny escouter vn conseil pernicious qui te
 suit, que tu l'abhorres, parce qu'il ne cherche que
 la ruine, non de toy seul, mais de tous tes Princes
 & plus fidelles Officiers de ta Courone, qui sont
 sequestrez d'icelle, & la perte de ton Royaume,
 que tu reünisses les Princes comme ils estoient
 auparauant sous leurs mesmes charges, & Offi-
 ces, & que tu ny differes quelques pactions que
 tu ayes faictes pendant ton adolescence, avec
 eux. De sa part, il dit, qu'il te pardonne iusques
 à quatorze ans, mais apres si tu n'executes les
 mandemens qu'il te scauroit bien tourner visa-
 ge si tu leurs adheres plus, & que tu ne les face
 punir rigoureusement par ta iustice, comme cri-
 minels de la Maiesté diuine & humaine, que tu
 ny espargnes ny fort ny foible, ny parer, ny amis,
 fusse ton propre frere, ou autrement tu encouras
 sa malediction, il t'a donné huiet Parlement
 pour soustenir & rendre le droit à qui il appar-
 tient, il te mande que tu remetres (sans rougir)
 en sa grade & estat celuy que tu fis éleuer à ton
 Parlement de Paris, & luy bailles Commission
 adressante, & expres mandemēt au Parlement
 de Bretagne, que ceux qui sont en iceluy qui ont
 cognoissance (de tous les pernicious qui t'ac-

compagnent,) ayent mesme Commission de faire venir de chacun Parlement quatre personnes, deux Presidens & deux Conseilles qui soient recogneus des plus gens de bien d'entr'eux, (& qui n'ayent estudié souz la secte sortie de Loyola.) lesquels ayent vn rendez-vous a vne de tes villes, où l'on ameine les perturbateurs, comme vrayz criminels qu'ils sont pour en faire se qui sera de raison, toy present, & ta mere assistante, & que d'oresnauant tu viues avec tes Princes en vnion & concorde, pour maintenir & soulager ce pauvre peuple qui crie avec le sang respandu inhumainement, contre toy vangeance, fais luy paroistre le ressentiment de ces biens-faits, & ne laisses plus emporter aux paroles emmieles, & que tu desbouches tes oreilles encor onnees, qui te causeront le mesconnoistre, & crois qu'apres luy tu es le plus grand Monsieur de l'Vniuers, pourtant que ta vie despend de luy, ton honneur & ta bonne fortune, & que c'est luy sans autre qui t'a fait mary de ceste Princesse d'Espagne, pour te rendre vn iour plus puissant que n'ont jamais esté tes Ancestres en te contre-gardant par sa grande bonté, clemence, & douceur, Bref M. mon nepueu, il m'a commandé te dire, que tu fasses mettre les armes bas tât de ta part (qui sont les plus grands & plus pernicieux volleurs, non seulement dans les grands chemins, & es villageois, mais tes Tresoriers, tant de l'Espagne, que Commissaires des guerres qui s'entendent & composent avec les chefs, & Capitaines de ton armee, que de ta Cour iusques à ta cuisine, qu'aussi ceux de ton Cousin le Prince de Condé, desquels

tant de communes esbloüies par certains libelles & confessions del'ordre cotōneuse, crient à gorge desployee contre les Princes qui a leur grand regret paroist à leur veü commettre la ruine de ton Royaume, à l'occasion de la puissance de Madame ma sœur la Regente (quoy que tu sois maieur) qui aueuglee ne cognoist ta perdition, & là siēne caulee par son maudit & detestable conseil, composé de Magiciens, & sorciers avec les partisans & factieux ennemis de ton Estat, & qu'il y prenne garde, que ie ne les renuerse & foudroye tous, car ils en abusent, tant Ecclesiastiques, laicques & autres qui sont sous ceste Monarchie, laquelle i'auois en amour par dessus toute autre. Va, me dit-il, & n'oublie aucune parole de ce que ier'ay dit, lesquelles ie te commande, & à luy de les mettre & faire mettre en execution. Vous entendrez donc Monsieur mon nepueu, que i'estois entré en telle contemplation de ceste diuine Maiesté qu'vn Cherubin me jettant vn souffle, me rendant tout pasmé: Sortant donc de ceste pasmation ie me trouuay vers nos roches Poiteuines, où soudain ie contempris les Astres avec telle attention, que si i'eusse eu vne Sphere & compas, i'eusse fait de beaux Almanach, & encor de plus belles Predictions que ie t'eusse présenté Monsieur mon nepueu, au retour de ton voyage, que tu fais bien long pour moy qui n'ay de si bonnes iambes que toy, que toy, ny argent en ma bourse pour entretenir si grand train. A DIEU.

*Cum fueris fœlix, que sunt aduersa caueto:
Non eodem cursu respondent ultima primis.
Finis coronat opus.*

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.

Very faint text at the bottom of the page, likely bleed-through or a separate section of text that is almost entirely illegible.